

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **4 juin 2012**

Décision n° **B-2012-3322**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Grand projet de ville (GPV) - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à Grand Lyon Habitat, Dynacité, Alliade Habitat, Aralis, ABC HLM et la Commune de Vaulx en Velin - Approbation de conventions

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : mardi 29 mai 2012

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, M. Kimelfeld, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Colin, Barral, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à Mme Pédrini), Buna (pouvoir à M. Bouju), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Crimier, Philip, Arrue (pouvoir à Mme Besson), Passi (pouvoir à Mme Peytavin), Brachet (pouvoir à M. Rivalta), Charles, Sécheresse (pouvoir à M. Darne J.), Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Guillemot), MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Julien-Laferrrière (pouvoir à Mme David M.), David G. (pouvoir à M. Crédoz), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : MM. Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 4 juin 2012**Décision n° B-2012-3322**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Grand projet de ville (GPV) - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à Grand Lyon Habitat, Dynacité, Alliade Habitat, Aralis, ABC HLM et la Commune de Vaulx en Velin - Approbation de conventions**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 mai 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

La gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) constitue un axe d'intervention prioritaire de la convention d'application de Vaulx en Velin du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) d'agglomération, approuvé pour la période 2007-2009, prolongé à 2 reprises par voie d'avenants jusqu'au 31 décembre 2010, puis jusqu'au 31 décembre 2014.

Cette prolongation s'applique aux conventions locales d'application du CUCS ainsi qu'à toutes les conventions-cadre de GSUP.

Les objectifs prioritaires sur le territoire du grand projet de ville (GPV) de Vaulx en Velin sont les suivants :

- poursuivre l'amélioration du cadre de vie des quartiers et de la qualité de service au quotidien,
- mettre en place les conditions d'une gestion pérenne en lien avec le renouvellement urbain,
- renforcer le partenariat autour de projets territoriaux,
- développer les démarches et les outils d'évaluation,
- favoriser l'implication des habitants et le lien social.

Les actions définies et retenues par les différents partenaires concernés pour l'année 2012 répondent pleinement à ces objectifs généraux, ainsi qu'aux plans d'action déclinés par sous-quartier. Le montant du programme global, comprenant les actions valorisées par les organismes HLM dans le cadre des conventions d'abattement de la taxe foncière pour les propriétés bâties (TFPB), est estimé à 2 603 194 € TTC. La participation de la Communauté urbaine de Lyon est de 210 555 €.

Le tableau récapitulatif des actions, détaillant le montant prévisionnel de chacune et la répartition financière entre les partenaires, est annexé à la présente décision ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE**1° - Approuve :**

a) - le programme de la gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la Commune de Vaulx en Velin pour l'année 2012,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 210 555 € répartis comme suit :

- 27 500 € au profit de Grand Lyon Habitat,
- 25 600 € au profit de Dynacité,
- 2 000 € au profit d'Alliade Habitat,
- 4 455 € au profit d'Aralis,
- 25 000 € au profit d'ABC HLM,
- 126 000 € au profit de la Commune de Vaulx en Velin,

c) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon, la Commune de Vaulx en Velin, Grand Lyon Habitat, Dynacité, Alliade Habitat, Aralis et ABC HLM définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2012 et suivants - comptes 6574 et 657 341 - fonction 824 - opération n° 0P17O1970.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 5 juin 2012.